



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

Montréal, le 28 septembre 2009

Monsieur Pierre-Jacques Lefaiivre
Vice-président Développement
Groupe Mach
8550, Boul. Pie IX, Bureau 450
Montréal, Québec
H1Z 4G2

Objet : Projet de redéveloppement du site des anciens ateliers du CN par le Groupe Mach

Monsieur,

Afin d'approfondir notre compréhension de certains aspects du projet, la commission souhaite que vous répondiez aux questions suivantes, qui s'ajoutent à celles que nous vous avons fait parvenir la semaine dernière.

Nous apprécierions recevoir une réponse de votre part à ces questions, si possible, d'ici le 30 septembre prochain afin que les citoyens puissent se faire une opinion éclairée du projet dans la perspective où plusieurs rédigeront des mémoires.

En vous remerciant en avance de l'attention que vous porterez à cette demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Simon Langelier
Secrétaire et analyste de la commission

Questions

Lors de la séance du 17 septembre de la consultation publique, vous avez expliqué que l'accès qui passera par la rue Marc-Cantin sera « une entrée qui va être contrôlée » (doc. 6.6, p. 72, par. 3020). Est-ce que l'entrée par la rue Sébastopol sera également contrôlée?

Si oui, cela n'entravera-t-il pas l'accès des clients qui voudront se rendre aux commerces qui pourraient s'installer sur le site?

Si non, est-ce que cela signifie que tous les camions à vocation commerciale emprunteront l'accès par Sébastopol, puisqu'il sera plus facile et rapide d'y accéder que l'accès par Marc-Cantin?